

8. Faire de la Métropole du Grand Paris le lieu privilégié et incontournable pour l'accueil de grands évènements culturels, artistiques et sportifs de niveau mondial.

Je ferai de la Métropole du Grand Paris le lieu privilégié et incontournable pour l'accueil de grands évènements culturels, artistiques et sportifs de niveau mondial. À ce titre, je m'engage personnellement à porter la candidature de la MGP, conjointement avec les autres partenaires, pour organiser **les Jeux olympiques de 2024 et l'Exposition universelle de 2025**. La Métropole du Grand Paris doit susciter, appuyer et accompagner les opérations d'extension, de rénovation et de réhabilitation des grands équipements sportifs, de congrès et de salons - quels qu'en soient les propriétaires et les gestionnaires - pour lui permettre de garder son premier rang mondial en la matière. Elle doit aussi encourager le développement d'un véritable « cluster » sportif permettant à plusieurs disciplines d'atteindre le niveau de l'excellence mondiale.

9. Entretenir et encourager l'effervescence universitaire pour favoriser l'échange et l'accès à la formation pour tous.

En tant que président de la Métropole, je m'engage à faire du Grand Paris un lieu de vie et d'échanges afin que l'énergie de la métropole profite à tous. Pour cela, je veillerai à l'adoption du **schéma métropolitain d'aménagement numérique** qui devra permettre au sein de la métropole :

- de développer des infrastructures de communication performantes permettant de valoriser les territoires et attirer de nouvelles entreprises ;
- de garantir à tous les particuliers, à tous les professionnels et à tous les établissements universitaires répartis sur le territoire de la Métropole du Grand Paris un équitable accès au très haut débit Internet.

Plus largement, la Métropole du Grand Paris renforcera encore la présence de l'université et de la formation sur son territoire. Une métropole moderne doit disposer du plus vaste éventail possible de formations et de laboratoires de recherche. C'est essentiel pour les habitants, ça l'est aussi en termes d'attractivité.

10. Développer l'image internationale touristique de la Métropole du Grand Paris en capitalisant sur le patrimoine et en favorisant la promotion de projets pour conforter une filière économique porteuse.

Le tourisme est un secteur économique essentiel pour la Métropole. La création d'un label « Grand Paris » doit permettre de donner encore plus de visibilité au patrimoine et aux évènements qui se déroulent sur l'ensemble du territoire métropolitain. Je m'engage à renforcer l'attractivité touristique de la Métropole du Grand Paris grâce notamment :

- au développement des infrastructures hôtelières, mieux réparties sur l'ensemble du territoire ;
- à l'aménagement de zones d'activité touristique, portuaire et aéroportuaire ;
- à l'amélioration des liaisons avec les aéroports et gares grâce à une étroite collaboration avec la Région ;
- à la valorisation de lieux culturels et sportifs dans l'ensemble de la Métropole du Grand Paris.

Philippe Laurent

61 ans

Ingénieur de l'École centrale de Paris

Diplômé de Sciences Po

Professeur associé au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)

Maire de Sceaux (depuis 2001)

Vice-président de Paris Métropole

Secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF)

Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT)

- Contacts :
- Tél. : 06 09 16 81 61
 - Courriel : philippe.laurent@sceaux.fr
 - Tweet personnel : @laurent_sceaux
 - Tweet MGP : @pourlaMGP
 - Web : www.philippe-laurent.fr

La Métropole du Grand Paris doit réussir !

Philippe Laurent

Maire de Sceaux

Vice-président de Paris Métropole

Janvier 2016

Le collectif des maires et des élus locaux, notre meilleur atout

La création de la Métropole du Grand Paris, au 1^{er} janvier 2016, sera la première concrétisation d'une démarche engagée par quelques-uns il y a 15 ans, marquée notamment par l'établissement progressif de relations de confiance entre Paris et sa banlieue dès 2001, et par l'élaboration puis le vote de la loi Grand Paris en 2010.

À chaque étape de cette démarche, quelques maires d'abord, tous les maires ensuite, ont joué un rôle majeur : réunions informelles dès 2001, conférence métropolitaine en 2006, création de Paris Métropole en 2009, séminaire de Sceaux en 2011, conseil des élus de la mission de préfiguration en 2014. À chaque étape, les maires ont montré leur capacité à se rassembler – au-delà de toute autre considération – avec la même volonté : la réussite de la démarche métropolitaine, avec tous les acteurs (publics, sociaux, économiques, associatifs, syndicaux) et les habitants du territoire.

Dès mon élection comme maire de Sceaux en 2001, je me suis engagé dans cette démarche, convaincu que l'avenir de ma commune, de ses acteurs et de ses habitants était indissociable de celui de toute l'agglomération de Paris, et que notre réussite serait collective ou ne serait pas. Mon expérience personnelle de chef d'entreprise a participé de cette conviction. Président de Paris Métropole en 2013, j'ai fait obstacle à toutes les volontés extérieures de nous imposer une métropole technocratique et centralisatrice. **Ma candidature à la présidence de la Métropole du Grand Paris (MGP) est donc dans la droite ligne de mon engagement pour notre territoire commun.**

La Métropole du Grand Paris, ce n'est pas « Paris en plus grand ». **Je veux l'égalité des communes qui composent le territoire métropolitain.** J'y vois l'opportunité de construire collectivement, avec les maires et les élus des 131 communes engagées et leurs concitoyens, mais aussi avec tous les acteurs politiques, économiques et culturels, une métropole qui nous ressemble, qui réponde à nos aspirations les plus nobles et nous permette de dépasser les rivalités. Le président de la Métropole devra être la voix, le porte-parole de tous à l'extérieur.

Au lendemain des tragiques évènements de l'année 2015, et d'élections régionales marquées par une progression sans précédent des extrémismes et par l'essoufflement du système politique, partout, les Français appellent les responsables politiques à dépasser leurs divisions et intérêts partisans pour se remettre au service de l'intérêt général. Nos concitoyens refusent les manœuvres des états-majors nationaux des partis politiques, déconnectés des réalités de leur vie quotidienne.

Nous, maires et élus métropolitains, prouvons chaque jour, dans nos communes, par nos actes, notre proximité avec nos habitants, et notre capacité à développer le « vivre ensemble » et une vision pour notre territoire. **Seules nos expériences, mises en commun, peuvent garantir la réussite de notre future Métropole. Ensemble, nous ne pouvons pas échouer. Et nous n'en avons pas le droit.**

La démarche métropolitaine porte une grande ambition : catalyser toutes les forces en présence pour **faire du Grand Paris une métropole exemplaire au service de tous ses habitants et du rayonnement de notre pays** pour les décennies à venir. Je suis convaincu que nous en avons tous les atouts, en terme de patrimoine, de connaissances, de capacité d'innovation et de création, de conscience des grands enjeux du monde actuel. Mettons-les en mouvement.

En réalité, la création de la Métropole du Grand Paris est l'un de ces moments historiques où tout est à faire, rien n'est contraint. Pour créer ces possibles, porter haut les desseins réellement utiles aux Grands Parisiens, il faut pouvoir s'appuyer sur un président progressiste, visionnaire et pragmatique, un élu de terrain qui comprenne les préoccupations des citoyens et de leurs élus locaux, un acteur désireux de rassembler par-delà les clivages et les appartenances politiques. Un partenaire de ceux qui créent et construisent l'avenir. Un président qui se consacre à la réussite du Grand Paris en cherchant des solutions motivées par le dialogue et le dépassement des égoïsmes. **Le président de la Métropole doit être le « premier des maires » du Grand Paris, un élu parmi les élus locaux.**

Je suis candidat à la présidence de la Métropole du Grand Paris pour que celle-ci soit **au service du bien-être des habitants et de l'attractivité économique de notre pays** pour les décennies à venir.

Je suis candidat pour défendre l'utilité de l'action publique, de la valeur du travail collectif des élus de terrain, au nom d'une philosophie humaniste et progressiste **plaçant le service public, « patrimoine de ceux qui n'en ont pas », au cœur de la Métropole.**

Je suis candidat pour **donner du sens au « collectif » métropolitain**, pour un Grand Paris démocratique dépassant les différences et les difficultés par des réalisations concrètes dans une volonté de rassemblement et d’unité.

Je suis candidat pour que **chaque commune métropolitaine, de la plus petite à la plus grande, soit respectée dans sa propre histoire, son patrimoine, sa personnalité**.

Je suis candidat pour que **la construction métropolitaine progresse en harmonie avec la Région**. Métropole et Région sont complémentaires dans leurs compétences, elles doivent impérativement travailler ensemble, assurer en permanence la cohérence de leurs réflexions et actions.

Si les conseillers métropolitains m’accordent leur confiance, la Métropole du Grand Paris ne sera l’otage de personne, d’aucun état-major de parti politique, d’aucune autre ambition. Elle sera, tout simplement, **une œuvre collective en faveur d’une métropole active, habitable, inclusive et accueillante, innovante, solidaire et durable**, avec ses acteurs économiques, sociaux et culturels, avec et pour tous ses habitants.

10 clés pour la réussite de la Métropole du Grand Paris

1. Proposer aux habitants actuels et aux générations futures un meilleur avenir au sein du territoire métropolitain grâce à une action concrète et pérenne de la Métropole du Grand Paris dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

En tant que président de la Métropole du Grand Paris, je m’engage à appliquer pleinement et selon les termes de la loi ses compétences en matière :

- d’aménagement du territoire,
- de logement,
- d’environnement,
- de développement économique, social et culturel,

dans un objectif unique et global d’améliorer la qualité de vie des actuels et futurs habitants de la Métropole.

2. Présider la Métropole en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil de la métropole et les maires des 131 communes qui la composent.

J’assurerai ma fonction de président en collaboration permanente avec les 209 élus du Conseil de la métropole, ainsi qu’avec tous les maires des communes du Grand Paris, au-delà de toute considération partisane. Je souhaite m’inscrire dans une démarche partenariale avec eux et travailler en lien étroit avec les hommes et les femmes dont les compétences seront indispensables au bon fonctionnement de la MGP et de sa gouvernance. **Le bureau de la Métropole devra être l’exact reflet de toutes les forces politiques en présence, afin de donner toutes ses chances à l’action collective.**

A une échéance de quelques années, il faudra sans doute reprendre le débat du périmètre de la métropole institutionnelle, sans doute trop étroit pour représenter réellement les atouts et les richesses de la métropole telle qu’elle est perçue de l’extérieur.

3. Assurer des relations confiantes, constructives et partenariales avec les autres collectivités territoriales d’Île-de-France, et notamment la Région.

Je mettrai tout en œuvre pour que les relations avec la région Île-de-France, les départements de l’Essonne, du Val d’Oise, des Yvelines et de Seine-et-Marne, soient non seulement sereines et harmonieuses, mais plus encore suffisamment solides pour bâtir, ensemble, un véritable lieu de pouvoir collectif, **notamment dans le cadre de la Conférence territoriale de l’action publique (CTAP)**, créée par la loi MATPAM du 27 janvier 2014 et présidée par la présidente du Conseil régional.

La création de l’institution métropolitaine ne se substituera aucunement aux formes de coopération plus souples entre les collectivités territoriales du bassin de vie francilien et qui ont fait leurs preuves, parfois de très longue date, comme les grands syndicats intercommunaux de gestion.

4. Faire du Grand Paris une métropole responsable et durable qui limitera son impact sur le changement climatique, en cohérence avec les engagements de la France en matière de transition énergétique.

Je ferai du Grand Paris une métropole responsable et durable qui limitera son impact sur le changement climatique en accompagnant le développement des moyens de transports les moins polluants (élargissement de Vélib’, bus électriques, ...), du recyclage des déchets, de la lutte contre la pollution sonore, ... L’élaboration d’un schéma directeur des réseaux de distribution d’électricité, de gaz, de chaleur et de froid sera également proposée dans le cadre du plan climat-énergie territorial (PCET) de la MGP, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

5. Consolider et accentuer les dynamiques de développement économique des territoires de la Métropole du Grand Paris - et donc celle de la région capitale - en étroite partenariat de l’ensemble des acteurs qui constituent son écosystème et en faisant prévaloir la démarche de « projet ».

Je m’engage à faire de la Métropole du Grand Paris une « manufacture » à grande échelle, capitalisant sur les filières d’excellence déjà existantes et constituant un véritable incubateur favorisant l’innovation. La MGP offrira aux entrepreneurs et aux start-ups, françaises comme étrangères, les talents et les moyens nécessaires pour se développer. Elle veillera également à la qualité et à la fonctionnalité de l’aménagement des zones industrielles et commerciales. Elle soutiendra l’accueil des grandes entreprises françaises et étrangères, sources de richesses, d’emplois et souvent d’innovations majeures.

La mise en place d’un **conseil de développement métropolitain**, articulé à plusieurs échelles, permettra d’associer l’ensemble des acteurs économiques, sociaux, associatifs, qui ont déjà montré à de multiples occasions leur engagement dans la démarche métropolitaine. De même, **les nombreuses démarches de projet** qui ont été lancées ces dernières années (par exemple dans le cadre des « contrats de développement territorial »), s’affranchissant souvent des limites institutionnelles, devront être préservées compte tenu de la dynamique qu’elles ont d’ores et déjà impulsée : la Métropole y veillera.

6. Réduire les inégalités entre les habitants du Grand Paris, notamment par la mise en place du plan métropolitain de l’habitat et de l’hébergement (PMHH) et en encourageant un développement urbain de qualité, avec des logements et des équipements publics accessibles à tous.

Je m’engage à œuvrer en faveur de mesures concrètes visant à réduire les inégalités, notamment par la mise en place du plan métropolitain de l’habitat et de l’hébergement (PMHH) auquel je propose par exemple d’intégrer :

- un regroupement des aides à la pierre au logement social, aujourd’hui éparses et souvent menacées ;
- des aides financières pour l’accès au logement social à destination des étudiants et des jeunes actifs ;
- un soutien accru aux communes qui accueillent de nouveaux logements, pour les accompagner dans l’extension et la création des services publics du quotidien ;
- un accompagnement en faveur de l’accès au logement social des personnes défavorisées ;
- l’accélération des opérations de réhabilitation de logements insalubres.

Car il ne s’agit pas seulement de « faire des logements », il faut surtout « faire de la ville » : une ville durable et habitable par tous, adaptable aux besoins des habitants. **La Métropole du Grand Paris appuiera et soutiendra l’innovation architecturale et urbanistique**, qui s’exprime par exemple avec qualité au sein de l’Atelier international du Grand Paris (AIGP).

7. Valoriser mieux encore le formidable potentiel culturel déjà existant et favoriser le développement de projets culturels associant le plus grand nombre sur la base de notre patrimoine historique commun partagé.

Garant du développement et de l’aménagement économique, social et culturel de la Métropole du Grand Paris, je m’engage à favoriser le développement de projets culturels associant le plus grand nombre sur la base de notre patrimoine historique commun partagé et réparti sur l’ensemble du territoire de la métropole, comme la cité éco-culturelle de l’Île Seguin, la cité de la Gastronomie, la Tour Médicis à Clichy-Montfermeil, etc.

Je m’engage également à lancer sans tarder, à travers des « assises de la culture du Grand Paris », une réflexion sur :

- une meilleure mise en réseau des grands équipements culturels existants – et qui font une part essentielle de l’attractivité de la métropole ;
- l’opportunité de festivals culturels thématiques du Grand Paris ;
- les besoins d’accueil d’artistes et d’entrepreneurs du milieu artistique ;
- le soutien à la création sous toutes ses formes ;
- l’identité culturelle et patrimoniale du Grand Paris et ses concrétisations (labels, ...).

Je vous propose que nous écrivions ensemble le récit d’une métropole fière de son passé, regardant l’avenir avec confiance grâce à l’énergie créatrice de tous ses acteurs.